



## Déménagement vers france métropolitaine

Par **edielsa**, le **21/04/2008** à **22:00**

Bonjour,

Je suis mariée, mère de deux enfants et j'habite en Guyane (DOM)

Aux environs du 8 septembre 2008 nous déménagerons en France.

Mon mari est brésilien avec un carte de résident qui autorise le travail uniquement en Guyane.

J'aimerais savoir quelles sont les démarches administratives qu'il devra effectuer à notre arrivée. Devra t-il changer sa carte ? Faudra t-il avoir déjà un employeur lors de sa demande ? Est-ce que je pourrais faire une demande de naturalisation pour lui, étant donné que nous avons ferons 4 ans de mariage le 18 décembre.

Je vous remercie dès maintenant de m'aidez à éclaircir ces quelques points.